

Dissertation procédure pénale

Par **Aiedhel**, le **22/11/2016** à **23:13**

Bonsoir,

J'ai une dissertation à faire en procédure pénale, dont le sujet est : La place du juge dans les alternatives aux poursuites.

Que pensez-vous de cette problématique et de ce plan ?

-Comment se traduit le rôle du juge dans le cadre d'alternatives aux poursuites et pourquoi ?

I. Une répression en amont de la mise en oeuvre de l'action publique...

A. La création de mesures alternatives aux poursuites

B. Le rôle important du Procureur de la République

II. (...) motivée par une volonté de désengorger les juridictions

A. Le constat de l'engorgement des juridictions

B. Le juge comme organe de contrôle

Merci d'avance !

Par **Herodote**, le **23/11/2016** à **12:10**

Bonjour,

Il ne me semble pas que vous cerniez correctement le sujet. Si on se réfère à votre problématique, votre plan n'y répond pas du tout. Ainsi, par exemple, vous ne mentionnez pas une seule fois le juge dans votre première partie, alors qu'il s'agit bien de la place du juge dans les alternatives aux poursuites. Donc il faut parler du juge dans chaque sous-partie.

Quant au "constat de l'engorgement des juridictions", il s'agit d'un élément qui peut éventuellement être évoqué en introduction pour expliquer l'apparition et le développement des alternatives aux poursuites, mais je ne vois pas du tout ce que vous parviendriez à dire dans le cadre d'une sous-partie entière!

Par **Aiedhel**, le **23/11/2016** à **12:33**

Bonjour,

Merci de votre réponse. En effet je me suis bien rendue compte que ça ne convenait pas mais j'avoue avoir quelques difficultés à faire un plan et trouver une bonne problématique...

J'ai pensé à une autre problématique : Pourquoi est-il nécessaire que le juge soit en retrait dans le cadre d'alternatives aux poursuites ?

Quant au plan comme l'autre ne me convenait pas j'en ai essayé un autre :

I. La volonté de désengorger les tribunaux

A. L'inutilité de l'intervention du juge pour les infractions de faible gravité

B. La création de mesures alternatives aux poursuites

II. La mise en retrait du juge

A. Le juge comme organe de contrôle

B. Le rôle prédominant du Procureur de la République

Je n'en suis pas encore tout à faire convaincue je travaille encore dessus...